



Editorial

Production, distribution, consommation : Le Bio consolide son développement et prépare l'avenir !

A la veille de l'ouverture du Salon International de l'Agriculture, le bio apparaît plus que jamais comme un secteur d'avenir, prêt à relever de nouveaux défis. Tous les signaux sont au vert : les professionnels sont en ordre de marche et les chiffres de la consommation sont très positifs. On dénombre 36 664 producteurs en agriculture biologique en France en 2017 et 73% des Français déclarent consommer un produit bio au moins une fois par mois¹.

Du samedi 24 février au dimanche 4 mars, l'Agence BIO et ses partenaires participeront activement au **Salon International de l'Agriculture**, Porte de Versailles à Paris. Sur leur **nouveau stand éco-conçu**, de nombreuses animations seront proposées quotidiennement : démonstrations de cuisine bio réalisées par des chefs de renom avec la participation d'élèves de l'Ecole de Paris des Métiers de la Table, rencontres avec des professionnels, quizz filières, animations pour les enfants ou encore parcours bio qui permettra au public de rechercher les différents stands et produits bio du Salon. Le 1^{er} mars à 15h30, se déroulera la remise des **Trophées de l'Excellence Bio** par la Présidente du jury Cyrielle Hariel en présence du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Travert. Ces trophées, co-organisés avec le Crédit Agricole, illustrent le bouillonnement d'initiatives bio sur l'ensemble du territoire français, que ce soit dans le secteur de la production, de la transformation ou de la distribution. Enfin, le **premier MOOC sur l'Agriculture Biologique** sera présenté au public en avant-première à l'occasion du Salon. Cette formation en ligne ouverte à tous, intitulée : « *Comprendre et questionner l'agriculture biologique* », est portée par VetAgro Sup et co-construite avec Agreenium et l'INRA.

L'Agence BIO et ses partenaires montrent ainsi une fois de plus qu'ils sont des acteurs engagés du secteur de l'agro-alimentaire. L'an dernier, ils se sont d'ailleurs fortement mobilisés tout au long des **Etats Généraux de l'Alimentation**. Les différents ateliers ont mis en évidence l'exemplarité des filières bio en matière de contractualisation pluriannuelle et de relocalisation dans les territoires. Ils ont également mis en évidence le fait que l'agriculture biologique répond aux attentes des consommateurs en quête de produits de qualité respectueux de l'environnement.

L'importance croissante du secteur bio auprès des pouvoirs publics est légitimée par **l'essor et le dynamisme de l'agriculture biologique**. On compte 53 940 exploitations agricoles et entreprises engagées dans le bio au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 14,5% par rapport à 2016. Les surfaces cultivées selon le mode biologique sont estimées à 1,77 millions d'hectares en 2017 (+ 15% en un an) avec près de 520 000 hectares en conversion.

Ainsi, 6,5 % de la surface agricole utile des exploitations est cultivée selon le mode de production biologique.

¹ Baromètre Agence BIO/CSA 2018



Ces excellents chiffres sont portés par une consommation des produits biologiques qui ne cesse de se renforcer. En effet, **en 2017, le marché des produits alimentaires biologiques dépasse 8 milliards d'euros**, incluant la restauration hors domicile, soit une augmentation de plus de 16% par rapport à 2016. Le secteur bio demeure le facteur de croissance majeur du secteur alimentaire.

85% de nos concitoyens estiment important de développer l'agriculture biologique, d'abord parce qu'elle contribue à préserver l'environnement (91%) et qu'elle est meilleure pour la santé (89%). Ensuite parce que les produits qui en sont issus sont plus naturels, sans produits chimiques de synthèse (88%), que leurs qualités nutritionnelles sont mieux préservées (81%) et autre point fort, que les produits ont un meilleur goût (73%). Enfin parce que le bio est source d'emploi (75%)¹.

Le bio a donc le vent en poupe ! Lors de la clôture des Etats Généraux, le Premier Ministre a d'ailleurs annoncé un prochain **programme en faveur du développement de l'agriculture biologique, fixant un objectif de 15% de surface agricole utile en 2022**. Il a également confirmé l'engagement de 50% de produits « bio, d'autres signes de qualité ou locaux » en restauration collective.

Conjointement avec l'Etat, les Régions, les agences de l'eau, l'Agence BIO souhaite bâtir un programme ambitieux qui reposera, d'une part, sur une volonté commune d'assurer un développement équilibré des filières bio françaises dans les territoires ; d'autre part, sur l'objectif de satisfaire la demande croissante de nos concitoyens pour des produits bio français.

Ce plan à cinq ans devra permettre :

- de maintenir et développer des outils pour financer le changement des pratiques agricoles et les services environnementaux ;
- d'atteindre au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective et les cantines scolaires ;
- de développer les projets de filières dans les territoires, d'une part, par le doublement du fonds Avenir Bio, et d'autre part, en orientant les outils de financement privés vers l'agriculture biologique française pour la structuration de ses filières.

Un véritable défi que l'Agence BIO est aujourd'hui plus que jamais prête à relever avec l'ensemble de ses partenaires !

FLORENT GUHL,
DIRECTEUR DE L'AGENCE BIO

GERARD MICHAUT,
PRESIDENT DE L'AGENCE BIO



CAMPAGNE FINANÇÉE
AVEC LE CONCOURS
DE L'UNION EUROPÉENNE



¹ Baromètre Agence BIO/CSA 2018